



## Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration de l'association Guernevila

**Date** : mercredi 1<sup>er</sup> février 2023

**Lieu** : Neuilly

**Présents** : Mélanie DEFFRESSIGNE, Martine ROSSIGNOL, Aurélie MAURY, Charlotte FREDOUILLE, Emilie SOUDAY, Aline LOUVET, Estelle DELIN, Maryline FONTOURA, Elodie TOMÉ-COCHARD,

**Excusés** : Cécile PINON, Audrey HERVY, Bénédicte MARRIERE, Maximilien MOREAU et les enseignants

**Président de séance** : Mélanie DEFFRESSIGNE  
Martine ROSSIGNOL

**Secrétaire de séance** : Charlotte  
FREDOUILLE

**Début de séance** : 19h00

**Fin de séance** : 20h30

<p><b>Déménagement affaires de l'association</b></p>	<p>Le Maire de LADUZ nous informe que des agents de la commune doivent faire de la place dans le local proposé afin de pouvoir y stocker les affaires de l'association. Mélanie lui a envoyé des photo des affaires à stocker afin de savoir la place nécessaire dont nous avons besoin. Mélanie doit également recontacter le Maire afin de fixer une date de déménagement, de préférence un mercredi afin de ne pas déranger des journées d'école.</p>
<p><b>Demande de subvention</b></p>	<p>Le Fonds de Développement de la Vie Associative propose des subventions sur dossiers. Une Visio de présentation et d'accompagnement est prévue le 2 février à laquelle Cécile assistera. Les dossiers sont à déposer avant le 20 février 2023. Nécessité de budgétiser notre demande et de savoir si le dossier de subvention sera déposé pour la randonnée gourmande ou pour la kermesse.</p>



<p><b>Paniers garnis de Pâques</b></p>	<p>Rappel des dates :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Collecte des lots jusqu'au 24 mars 2023.</li><li>• Tirages au sort la semaine du 3 au 7 avril 2023.</li></ul> <p>Inventaire à faire des lots restant lors de la collecte des paniers garnis de Noël. Les écoles de Neuilly et Villemer ont fournis 2 places pour le <i>Parc de l'Auxois</i>. Estelle va envoyer aux écoles de Guerchy et Laduz le mail de demande afin de pouvoir obtenir 2 places supplémentaires.</p> <p>Rappel des demandes cibles pour les paniers garnis de Pâques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plusieurs chocolateries à solliciter</li><li>• Contacter les <i>Macarons d'Elodie</i></li><li>• Elodie propose également de demander à plusieurs restaurants des repas offerts</li></ul> <p>Mélanie doit comptabiliser le nombre de tickets restant afin d'en racheter si nécessaire. Charlotte prépare le courrier de demandes de dons.</p>
<p><b>Randonnée gourmande</b></p>	<p>La randonnée aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à Villemer. Rendez-vous donné à 10h30 pour un départ à 11h00.</p> <p>Rappel des stands :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 stand pour le départ et l'arrivée</li><li>• 1 stand pour apéro/entrée</li><li>• 1 stand pour le plat</li><li>• 1 stand pour le dessert</li></ul> <p>- Stand départ au Lavoir.</p> <p>- Stand apéro/entrée : Gougères.</p> <p>- Stand repas : avec la participation d'un intervenant : Mélanie proposent les <i>Pâtes d'Alex</i> (pâtes fraîches avec sauce au choix).</p>



**Randonnée gourmande (suite)**

- Stand dessert : Gâteaux confectionnés ou chats par les bénévoles

- Stand arrivée au Lavoir : un verre offert aux participants.

Nous aurons besoin d'un camion frigorifique.

Charlotte contact la mairie pour demander la fourniture de 2 barnums et 12 tables.

Nou a évoqué les montant à appliquer pour l'inscription, 12 euros pour les adultes et 6 euros pour les enfants qui seront à confirmer en fonction du tarif de l'intervenant pour le plat.

L'inscription se fera via l'application Hello Asso avant le jour de la randonnée afin d'avoir une idée du nombre de participant. Possibilité de s'inscrire le jour J dans la limite des places disponibles.

Martine propose de se renseigner pour la fourniture de la farine et des œufs pour faire les gougères.

Elle fera également le tour de Villemer afin d'établir un itinéraire.

Mélanie se charge de faire les flyers.

Nombre de participants nécessaires, minimum 12 bénévoles :

- 4 personnes pour accompagner les randonneurs.
- 3 personnes pour le premier stand.
- 2 personnes pour le plat + l'intervenant.
- 3 personnes pour le dessert.

Les bénévoles présents au stand du départ seront ceux qui seront au stand dessert.

Les bénévoles présents au stand de l'entrée seront ceux qui seront présents au stand de l'arrivée.

Après un rapide tour de table les bénévoles disponibles sont les suivants :

- Marilyne
- Mélanie
- Martine
- Charlotte



<p><b>Randonnée gourmande (suite)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Océane</li> <li>• Aurélie</li> <li>• Émilie</li> <li>• Aline</li> </ul> <p>Nous attendons encore la confirmation de Cécile, Maximilien, Estelle, Elodie et Bénédicte.</p>
<p><b>Carnaval</b></p>	<p>Le carnaval aura lieu le dimanche 26 février 2023.</p> <p>Rendez-vous donné aux enfants et leurs parents à 15h à la salle des fêtes pour le défilé. Un goûter sera offert à 16h00 à la salle des fêtes.</p> <p>Charlotte se charge de vérifier si la salle des fêtes a bien été réservée et demande à la commune si elle peut offrir le goûter.</p> <p>Martine contact les pompiers pour l'encadrement du défilé et programmer ainsi le trajet du cortège.</p> <p>Mélanie se charge de faire le flyer pour une distribution aux écoles avant les vacances scolaires.</p> <p>Précision que les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.</p>

**La prochaine réunion du CA est prévue le mercredi 22 mars 2023 à 19h30 à Neuilly**

**Les Co-Présidentes,  
 La Vice-Présidente,**

*Mélanie DEFFRESSIGNE  
 Martine ROSSIGNOL  
 Maryline FONTOURA*

**La Trésorière,  
 La Vice-Trésorière,**

*Aurélie MAURY  
 Cécile PINON*

**La Secrétaire,  
 La Vice-Secrétaire,**

*Charlotte FREDOUILLE  
 Audrey HERVY*